

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT CEZE	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)
			Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)			
			Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)										
Atteinte du bon état écologique	Pollutions urbaines et industrielles		Travaux STEP et réseaux	5B08 - 5B12 - 5B13	Travaux STEP et réseaux	5B08;5B12;5B13	400 a et c-398-397-396-395-394 a et b	agglos + de 5000 : St Ambroix, Bessèges		oui	difficile	difficile	oui	aucun	Collectivités	Difficulté petites STEP et réseaux
	Pollutions urbaines et industrielles				Limitation des impacts des eaux de lessivage et exhaures des mines	5A10	399-400 c-397		difficile	difficile	difficile	incertaine		Propriétaires	Dissocier le rejet des mines de la pollution accumulée - Passe par le suivi et l'entretien des terrils pour réduire l'entraînement des MES par les pluies + stabilisation, suivi et entretien des berges des terrils pour éviter le départ de matériaux en cours d'eau + mise en oeuvre de mesures compensatoires aux pollutions diffuses industrielles (traitement des eaux d'exhaure, plantation d'espèces non acidifiantes ou d'espèces piégeant certaines substances)	
	Pollutions urbaines et industrielles				traitement des pollutions industrielles historiques diffuses	5A08;00	397 - 400c - 399	auzonnet (397) très fortement impacté par les sites miniers (toxicité, écologie)	difficile	difficile	difficile	incertaine			Dissocier le rejet des mines en activité de la pollution accumulée	
	Pollutions urbaines et industrielles				Suivi de l'impact des ensembles miniers	00	397 - 400c - 399		oui	oui	oui					
	Pollutions urbaines et industrielles		Convention traitement effluents papeteries		Travaux assainissement papeterie	5A28;5A25	396		oui	oui	oui	oui			Exploitant	
	Pollutions urbaines et industrielles		Contrat traitement des caves particulières		Traitement optimisé des rejets de caves et gestion des raccordements aux réseaux d'assainissement	5E17;5A32	394 a et b	140 caves	oui	oui	oui	oui			Exploitant	Passe par la mise à jour des prescriptions agroalimentaires réglementaires
	Artificialisation				Continuité amont/aval : création de passes à poissons et suppression ponctuelle d'ouvrages	3C10;3C11;3C12;3B01	400 a et c-398-396-395-394 a et b		oui	difficile	difficile	oui			Propriétaires des ouvrages	
	Artificialisation		Etudes champs d'expansion de crues		Favoriser les connexions latérales : bras morts, espaces de liberté, suppressions ponctuelles d'ouvrages ...	3C15;3C16	394 a et b - 397		oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole Foncier	Collectivités	
	Artificialisation		Restauration et entretien de la ripisylve	3C15 - 3C17	Plan de restauration et d'entretien de la ripisylve	3C17	BV		oui	oui	oui	oui			Collectivité	
	Pollutions agricoles				Aménagement de l'espace rural : création de bandes enherbées, ZH, gestion des fossés	5D07;00	6518-394 a et b-395-396		oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole	Collectivités Profession agricole	
	Pollutions agricoles				Animateur agricole : formation/sensibilisation/animation	5D24;5D19	BV		oui	oui	oui			aucun	Collectivité	
	Pollutions agricoles				Pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides et utilisation raisonnée des fertilisants	5D01;5C10	6518-394 a et b-395-396		oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole	Profession agricole	

				Réduire voire supprimer les utilisation non agricoles de pesticides (sensibilisation, éducation, communication...)	5D01;5D19;5D24	BV			oui	oui	difficile	oui		Collectivités SNCF ASF CG DDE	mesure intégrant aussi le travail auprès des particuliers (et donc des distributeurs)
				Suppression de l'utilisation d'herbicides sur les zones d'alimentation des captages et mise en place de pratiques alternatives	5D01;5F08	6518			oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole	
				Délocaliser les cultures ayant un impact situées dans les bassins d'alimentation de captages	5D03	6518			oui	difficile	difficile	oui		Profession agricole	
				Promouvoir l'agriculture biologique	5D05;5D04	6518-394 a et b 395-396			oui	difficile	difficile	oui		Etat - Collectivités - Profession agricole	
				Equipement et traitement des aires de lavage et de remplissage	5D10;5D12	394 a et b-6518			Difficulté	Difficulté	Difficulté	oui		Collectivités Profession agricole	
				Protocole de gestion concertée de la ressource : plans de gestion et programmes d'action	3A09;3A11	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	difficile	oui	Usagers	Usagers et collectivités	
				Mettre en adéquation l'urbanisation avec les ressources disponibles	3A17	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	difficile	oui	Foncier Collectivités	Collectivités	
				Connaissance / diagnostic des prélèvements et de la ressource (adéquation besoins/ressource ...)	3A02;3A01;3A03	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	oui			Collectivités	
				Optimiser la gestion actuelle avant de rechercher de nouvelles ressources	3A11	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	oui	oui		Collectivité	
				Mettre en adéquation la production agricole avec les ressources disponibles	3A17	395 - 396			oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Collectivités Profession agricole	pb de mutation des exploitations
				Développer l'animation, l'information et la sensibilisation sur la gestion de la ressource	3A05;3A09	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	oui	oui			
				Economie d'eau	3A05;3A06;3A07;3A08	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-6507-			oui	oui	difficile	oui		Collectivités, industriels, particuliers, agriculteurs	
				Connaissance et suivi des débits d'étiage puis définition des débits objectifs d'étiage	3A01;3A10	400 a et c-399-398-397-396-395-394 a et b-			oui	oui	oui	oui		Collectivité	
	directive eaux de baignade	Recensement des zones de baignade		identifier les systèmes d'assainissement susceptibles d'impacter la qualité des eaux au regard de l'usage baignade											
	directive eaux de baignade	Surveillance de la qualité des eaux de baignade		Mettre en place sur les périmètres identifiés un assainissement adapté à la protection des eaux de baignade dans les zones où se pratiquent la baignade et les loisirs nautiques : * réseau de très bonne qualité, collectant tous les rejets en amont en amont d'une zone de baignade et équipé de systèmes permettant d'anticiper et d'enregistrer les périodes de débordement * éloigner le plus possible le rejet de la zone de baignade * dispositif de traitement, de préférence extensif, permettant un abattement de la pollution bactérienne * priorité aux dispositifs permettant une consommation du rejet avant la zone de baignade											
	directive eaux de baignade	Interdiction de baignade en cas de qualité hors normes		Gérer ce système avec soin, notamment en période de fréquentation											
	directive eaux de baignade	Mettre en place un dispositif d'alerte permettant de prendre des interdictions préventives en cas de risque de contamination des zones de baignade (incident de fonctionnement d'assainissement, pollutions accidentelles, conditions météo particulières...)		Mettre en place un dispositif d'alerte permettant de prendre des interdictions préventives en cas de risque de contamination des zones de baignade (incident de fonctionnement d'assainissement, pollutions accidentelles, conditions météo particulières...)											Problème potentiel d'ordre financier en matière de surveillance si c'est à la charge des collectivités

	directive ERU	Programme de contrôle	Favoriser le regroupement intercommunal des maîtres d'ouvrage de façon à mutualiser et à asseoir leurs moyens financiers et techniques, en étendant le cas échéant les compétences de regroupements existants (mesures d'animation et de bonification financière - priorité aux regroupements en cohérence avec le milieu concerné)																	
	directive ERU	Délimitation des zones sensibles	Actions de rappel à l'ordre graduées : * incitation * mise en demeure * blocage de l'urbanisation																	
	directive ERU	Coordination des acteurs de l'assainissement (financiers, techniques, réglementaires) pour l'identification et la résolution des problèmes	Réimputation des pénalités des condamnations européennes aux collectivités non conformes aux directives																	
	directive ERU	Groupe de pilotage départemental financier, technique, réglementaire pour fixer les priorités et stratégies d'action annuelles et les mettre en oeuvre	Obligation de conformité entre le schéma directeur d'assainissement, le programme d'assainissement, le schéma directeur des eaux pluviales d'une part et les documents d'urbanisme d'autre part (dans les 2 sens)																	
	directive ERU	Correlation primes agence avec conformité réglementaire du système d'assainissement (aide au bon fnt)	Correlation primes agence avec conformité réglementaire du système d'assainissement (aide au bon fnt)																	(etat du système d'assainissement=conformité ERU + conformité aux contrôles effectués par la police de l'eau)
	directive ERU	Corréler la levée des interdictions de baignade à la résolution des problèmes d'assainissement (approche conjointe des problématiques baignade & assainissement avec tous les outils (financiers, techniques, réglementaires...))	Mise en place d'avertissement via porter à connaissance des documents d'urbanisme sur l'adéquation entre les hypothèses de développement et les systèmes d'assainissement existants ou projetés																	Le schéma directeur d'assainissement et le programme d'assainissement devrait être compatible avec les documents d'urbanisme et réciproquement
	directive ERU		Avoir une politique de communication des services réglementaires et de leurs partenaires sur le respect des directives à l'échelle des territoires (enjeux, moyens, état actuel...)																	
	directive ERU		Limiter le développement des réseaux en zones d'habitation diffuse avec la mise en oeuvre d'un assainissement autonome de qualité	5B04																
	Natura 2000		Réimputation des pénalités des condamnations européennes aux collectivités à l'origine du motif de condamnation																	
	Natura 2000		Avoir une politique de communication des services réglementaires et de leurs partenaires sur le respect des directives à l'échelle des territoires (enjeux, moyens, état actuel...)																	
	Natura 2000		identifier les secteurs à enjeux																	
	Natura 2000		Se reposer sur mesures identifiées dans les SAGE																	
	Natura 2000		limiter les aménagements																	
	Natura 2000		Favoriser la circulation des poissons																	
	Natura 2000		Maintenir les zones humides existantes																	
	Natura 2000		Veiller à limiter au maximum l'impact de nouveaux prélèvements sur les secteurs à enjeu																	
	Natura 2000		Conserver une alimentation suffisante de l'étang par la nappe																	Toute la haute vallée de la Cèze est en Natura 2000 La plupart des actions envisagées ci-dessus sont favorables à l'atteinte des objectifs de cette directive

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT CEZE

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Assainissement urbain et industriel	Artificialisation	Pollutions agricoles	Prélèvements Gestion quantitative			Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
400 a	La Cèze de sa source au barrage de Sénéchas	Faible	Non			X	X		X		Artificialisation Prélèvements Gestion quantitative	bon état		Manque de données
400 c	Le Lluoch	Faible	Non			X	X		X		Artificialisation	bon état		Manque de données + toxiques
399	La Ganière	Faible	Non			X			X		Assainissement industriel	bon état		Manque de données + toxiques
398	La Cèze du barrage de Sénéchas à la Ganière	Fort	Non			X	X		X		Assainissement industriel Artificialisation Prélèvements Gestion quantitative	bon état		Sous réserve de données toxiques
397	L'Auzonnet	Doute	Non			X	X		X		Assainissement industriel Artificialisation Prélèvements Gestion quantitative		Des données ponctuelles (CSP, DDAF) laissent penser que l'atteinte du BE 2015 serait problématique- Pas de fixation d'objectif acquisition de données	Manque de données + toxiques
396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	Doute	Non			X		X	X		Pollutions agricoles Prélèvements Gestion quantitative	bon état		Manque de données + toxiques + pesticides
395	La Cèze du ruisseau de Malaygue à l'Aiguillon	Faible	Non			X	X	X	X		Artificialisation Pollutions agricoles Prélèvements Gestion quantitative	bon état		Manque de données + pesticides
394 a	La Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	Faible	Non			X	X	X	X		Artificialisation Pollutions agricoles Prélèvements Gestion quantitative	bon état		Manque de données + pesticides
394 b	La Cèze à l'aval de Bagnols	Doute	Non			X	X	X	X		Artificialisation Pollutions agricoles Prélèvements Gestion quantitative		DD	

Masse d'eau souterraine (1)	Rappel du risque NABE identifié (2)	Problèmes à traiter (4)	Problèmes	Objectif final proposé (6)
-----------------------------	-------------------------------------	-------------------------	-----------	----------------------------

N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Prélèvements	Pesticides					persistant en 2015 (5)	Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (33)
6607	Socle cévenol BV de l'Ardèche et de la Cèze	faible	faible	faible								bon état		
6518	Formations tertiaires côtes du Rhône	fort	faible	doute		X						bon état		
6507	Formations liasiques et triasiques de la bordure cévenole (Ardèche, Gard) et alluvions de la Cèze à St Ambroix	faible	doute	faible								bon état		
6324	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse vallée Ardèche, Cèze	faible	faible	doute	Traitée sur Rhône Alpes									
6129	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard et du bas-Vivarais dans les BV de la Cèze et de l'Ardèche	faible	faible	faible								bon état		